



Pensée de saison

« Un mot aimable est comme un jour de printemps »

Proverbe russe.

► AGENDA

- **Mardi 1er mai**
Tournoi Simon Naturel (Club de football)
- **Mardi 29 mai**
Concours de belote (Amicale St-Félix)
- **Samedi 2 juin**
Vide grenier (Commune)
- **Samedi 2 et dimanche 3 juin**
Salon des Puces couturières et des Loisirs créatifs (Un pas de Lou)
- **Samedi 9 juin**
Journée festive (Jour de fête)
- **Samedi 16 juin**
Méchoui (Club de football)
- **Mardi 19 juin**
Repas et jeux (Amicale St-Félix)

SAMEDI 23 JUIN
FÊTE DE LA PLAGE
(SYNDICAT DU PLAN D'EAU
DE LA FILATURE)

- **Dimanche 24 juin**
Randonnée VTT (VTT des Extrêmes)
- **Dimanche 24 juin**
Méchoui (AFN)
- **Samedi 23 et dimanche 24 juin**
Journées Portes ouvertes
(Expression Dessin Peinture)
- **Mardi 26 juin**
Remise d'ouvrages aux élèves de CM2
(Commune)
- **Vendredi 29 juin**
Fête des Ecoles (APE)
- **Samedi 7 juillet**
Balade solidaire avec les personnes handicapées (Jumbo Run)
- **Samedi 1er septembre**
Balade contée (Jour de fête)
- **Samedi 8 septembre**
Forum des associations (Commune)
- **Concours de pétanque (ARS)**

Mairie de Smarves

Tél. 05 49 88 54 60

Fax. 05 49 52 44 36

accueil@smarves.fr

<http://www.smarves.fr>



Éditorial

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 1^{er} février dernier, M. Eric VINATIER a pris ses fonctions de Directeur Général des Services au sein du pôle Ressources Humaines de la Commune. Avec sa venue, la Municipalité a voulu doter les services municipaux d'un chef d'orchestre pour mettre en musique les orientations et les décisions du Conseil municipal. Il aura également entre autres missions, l'importante responsabilité de coordonner au quotidien l'action des différents services municipaux, d'en être le référent. Sa collaboration avec les élus ne peut que s'appuyer sur une confiance partagée ... Il a la nôtre !

Fin mars, le budget 2018 a été voté. Un important programme de travaux a, cette année encore, été mis en place. Certainement moins spectaculaire que celui de l'an passé, ce programme n'en est pas moins l'aboutissement de temps d'échanges, de réflexions au sein des groupes de travail. Vos élus municipaux ont donc retenu ce qui est indispensable voire nécessaire mais surtout pas le superflu.

Soutenir la transmission du savoir, développer toutes les facettes de la culture, permettre la pratique d'activités de détente et de loisirs, initier les échanges intergénérationnels, offrir à notre jeunesse l'opportunité d'un premier emploi, être attentifs à la vie économique locale, être tout simplement soucieux du bien-être de nos concitoyens sont les axes qui ont présidé à l'élaboration de ce budget 2018, budget de transition qui doit nous mener vers un budget 2019 prenant en compte de nouveaux et importants projets comme la résolution de la problématique de la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite des différents niveaux de la Mairie. Nous espérons tout simplement que la diminution des dotations de l'Etat et la suppression de la Taxe d'habitation ne viendront pas impacter notre capacité à investir, point fort de la politique municipale que nous menons depuis plusieurs années.

Toujours disponible ! Toujours à votre écoute !

Votre Maire
Philippe BARRAULT

COMMUNICATION

Nomination du Directeur Général des Services

Nathalie VALET

Depuis le 1^{er} février, Eric VINATIER a pris ses fonctions de Directeur Général des Services à la mairie de Smarves. Diplômé ingénieur en agronomie, son parcours professionnel au sein d'établissements publics et parapublics depuis 20 ans lui a permis d'acquérir une solide expérience et de développer ses compétences en matière d'environnement juridique et financier de l'administration publique mais aussi d'encadrement managérial. L'obtention d'un Master 2 "Administration et Management Publics" est venue renforcer ses

connaissances, répondant ainsi aux exigences de ce poste. Eric VINATIER a, entre autres missions, celles d'encadrer et de coordonner les pôles administratif, scolaire et technique et de mettre en œuvre les projets décidés par les élus pour notre territoire.

L'arrivée de M.VINATIER s'inscrit dans notre souci de renforcer, de pérenniser la veille juridique et financière actuelle indispensable au bon fonctionnement des différents services.

Bienvenue à vous ERIC !



Édition et crédits photos :

Mairie de Smarves

Rédaction : Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE,
Thierry MONTERO, Vincent BILLY
Directeur de publication : Philippe BARRAULT

Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication :
LUBICOM - 51 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte

Tirage : 1 350 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



BUDGET 2018

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le groupe Budget Fiscalité

Elaborer un budget n'a jamais été chose facile car trouver le judicieux équilibre entre les objectifs de l'équipe municipale et le niveau des ressources assurées est un petit casse-tête qui doit être chaque année résolu. Depuis dix ans maintenant, nous nous sommes attachés à répondre aux besoins exprimés par les différentes forces vives de notre territoire. Dans le même temps, nous avons veillé à ce que cette politique n'ait que très peu d'incidence sur les impôts locaux que sont la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et le non bâti. Passé de 13,71 % à 19,86 % en 10 ans, soit une augmentation de 1,45 %, le taux de la taxe d'habitation en est le témoignage. En lissant cette variation, cela équivaut à une augmentation par an de 0,15 %. Reconnaissons que cela est dérisoire !

Le budget 2018 s'inscrit dans la continuité de cette volonté mais avec de réelles difficultés car avec la médiathèque, le club house au stade M. Bernard et l'extension de l'école maternelle, de nouvelles charges de fonctionnement apparaissent. Le poste des ressources humaines impacte plus qu'à l'habitude le budget car nous avons voulu donner à ce domaine un niveau de compétence certain afin que les services municipaux dans leur ensemble soient en mesure de répondre aux exigences entre autres juridiques, d'une Commune voguant vers les 3 000 habitants.

N'oublions pas que les aides de l'État, tant au titre du fonctionnement que de l'investissement, continuent de diminuer alors que les compétences de nos Communes continuent de croître.

Les travaux et actions retenus dans ce budget 2018 vous sont déclinés ci-dessous par domaines.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE

■ Aménagement du sous-sol du club house	11 000,00 €
■ Terrains de tennis : achat et installation de brise-vent	1 400,00 €
■ Construction d'un abri central au stade de la Futaie	10 000,00 €
■ Achat d'un rideau M1 tour de scène pour la salle Rabelais	3 000,00 €
■ Médiathèque : achat de livres CD, DVD, ...	13 000,00 €

ECLAIRAGE PUBLIC

■ Lotissement Bois-Chauveau (éclairage public avec système de détection)	14 700,00 €
■ Eclairage public : économie d'énergie A+	115 000,00 €

VIE SCOLAIRE

■ Equipements complémentaires à l'école maternelle	13 000,00 €
■ Aménagement de l'accès spécifique de l'école maternelle	50 000,00 €
■ Travaux de réhabilitation de la garderie primaire	110 000,00 €
■ Installation de jeux extérieurs à l'école maternelle	50 000,00 €
■ Travaux au restaurant scolaire (plafond phonique)	1 000,00 €

SERVICES TECHNIQUES

■ Achats de petits matériels	7 500,00 €
------------------------------	------------

PATRIMOINE

■ Travaux pour le gîte	30 000,00 €
■ Travaux pour l'installation d'une psychologue clinicienne dans un local (imp Cadoue)	40 000,00 €
■ Travaux de mise aux normes électriques (Mairie et maison des associations)	10 500,00 €
■ Installation double flux à l'Espace Rabelais pour la salle de danse	5 000,00 €
■ Travaux pour la défense incendie	4 400,00 €
■ Construction de systèmes pour auto-laveuses dans les gymnases	5 000,00 €
■ Nettoyage du monument aux morts (préparation du centenaire)	500,00 €
■ Nettoyage des tuiles de l'école maternelle	4 000,00 €
■ Remplacement de projecteurs à la Halle sportive	24 000,00 €

TRAVAUX DE VOIRIE

■ Réfection de trottoirs	45 000,00 €
■ Aménagement du plateau en enrobé théâtre de verdure	30 000,00 €
■ Réfection de la voirie dans la ZAE	26 000,00 €
■ Travaux de signalisation sur voirie Enfouissement de réseaux rue de la Roche Saint Félix	20 300,00 €
■ Travaux retenus au titre du programme communautaire	95 000,00 €

SERVICES ADMINISTRATIFS

■ Acquisition de matériel informatique et de petits mobiliers	10 500,00 €
--	-------------



Piste d'athlétisme

VOIRIE ET URBANISME

Travaux de voirie 2018

Alain COCQUEMAS

Dans les prochaines semaines les travaux annuels d'entretien et d'aménagement de la voirie communale vont être réalisés. C'est la société EUROVIA, titulaire du marché de travaux communautaires, qui en est chargée.

- **Rue du Bois Brun** : réfection des trottoirs en enrobé.
- **Route de Port Seguin** : mise en place de trottoirs et réfection de la chaussée de la rue de La Buffemolle jusqu'à l'allée de la Clé des champs.
- **Chemin des Chails** : réfection de la chaussée en enrobé depuis l'ancienne ferme jusqu'au chemin des Pierres Brunes ; renforcement du marquage au sol et extension de la réglementation en zone 30 jusqu'au carrefour de la route afin d'inciter les conducteurs à davantage de prudence.
- **Impasse de la Goussotte** : réfection de la chaussée en enrobé.
- **Rue de la Croix de la Cadoue** : aménagement d'un trottoir depuis la rue du Champ des



Roches jusqu'à l'entrée du centre de vie de la PEP. Aménagement d'un passage piéton vers la piste cyclable et la rue des Grelins.

- **Rue du Bois de Moulin** : rectification de l'accotement et renforcement de la chaussée dans la partie basse de la voie jusqu'au stop de la route de Moulin.

Avec diverses interventions d'entretien des voies communales, le budget consacré en 2018 à la voirie s'élève à 150 000 euros TTC, dont près de 60 000 € au titre du budget communal en complément de l'enveloppe communautaire.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Vous êtes nombreux parmi les habitants de Smarves à constater des imprudences fréquentes et répétées.

Après des années de baisse, la mortalité routière augmente à nouveau en France. 9 morts et 65 blessés graves par jour en 2016. L'année 2017 a confirmé cette tendance.

La vitesse est la première cause des accidents mortels en France (31 %), suivie de l'alcool, puis des stupéfiants (19 % et 9 %).

Votre Conseil municipal s'associe au cri d'alarme de l'État et appelle

chacune et chacun d'entre nous, piétons, cyclistes et automobilistes, à davantage de prudence et de respect des autres.

Pour sauver plus de vies sur nos routes, le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) a retenu un ensemble de 18 mesures fortes. Parmi celles-ci, l'abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale sur les routes à double sens sans séparateur central, une plus grande sévérité pour les conduites addictives et l'usage des téléphones mobiles en conduisant, et une protection accrue des piétons.

Chantier de Jeunes
Ouvert aux ados nés en 2002, 2003 et 2004 :
dossier d'inscription à retirer à la mairie à partir du 25 avril

JEUNESSE Actualités du Local Jeunes

Patrick CHARRIOT

Une action solidaire

Le vendredi 8 décembre 2017, les jeunes du "local" ont remis à la famille de Louane un chèque symbolique d'un montant de 873 euros. Ce don correspond aux bénéfices réalisés lors de la "Course colorée" qu'ils avaient organisée à la fin du mois de juin dernier, pour l'association "Un pas de Lou".

Les jeunes font leur cinéma

Lors des vacances de février, une vingtaine de jeunes Smarvois ont réalisé, sous la direction de leurs animateurs Camille et Maxime, un court

métrage de prévention sur les dangers des réseaux sociaux. Pendant ces trois jours de tournage, ils ont partagé les différentes tâches indispensables à une vie de groupe harmonieuse (restauration, nettoyage, couchage...). FR3 Nouvelle Aquitaine est venue leur rendre visite pour un reportage sur ce projet.

Par ailleurs, l'équipe souhaite présenter sa réalisation au « Festiprêv » à la Rochelle qui se déroulera du 30 mai au 2 juin.

Souhaitons-lui d'être parmi les nominés !

ENVIRONNEMENT

Protégeons la biodiversité !

Vincent BILLY

En ces temps printaniers, accueillons la biodiversité dans nos jardins ! plusieurs pistes s'offrent à nous pour aider à la sauvegarde des insectes et des abeilles dont la population est lourdement fragilisée :

- planter des fleurs ou plantes mellifères (aneth, lupins, bleuets, cosmos...) et aromatiques
- privilégier le miel local et de qualité : pourquoi ne pas installer ou parrainer une ruche ?
- bannir les pesticides
- aménager un point d'eau dans le jardin
- installer des hôtels à insectes



La protection de ce petit monde est essentielle : de sa survie dépend aussi la nôtre !





Puces couturières et loisirs créatifs



Journée de la Femme Smarvoise



VIE ASSOCIATIVE

Puces couturières et loisirs créatifs

Claudine PAIN-DEGUEULE

Les 2 et 3 juin, la 3^e édition des Puces couturières et le 2^e salon des loisirs créatifs se tiendront à l'espace Rabelais. Nombre d'exposants proposeront divers produits : dentellerie, mercerie ancienne et de collection, laine, scrapbooking, tissus fins, africains, perles, patchwork, etc. Vous pourrez donner libre cours à votre créativité ! Entrée libre, restauration assurée par l'association "Un pas de Lou".

Pour toute information, contacter Mme Faugoux au 06 35 21 44 19.

La Commune organisera son vide grenier annuel ce même samedi 2 juin autour de l'espace Rabelais.

COMMUNICATION

Belle saison : mode d'emploi

Nathalie VALET

Les beaux jours n'apportent pas que le soleil mais sont aussi synonymes d'incivilités en tous genres.

Il n'y a malheureusement pas d'exception à Smarves et il est fréquent de subir ou de causer des troubles du voisinage. Suivant la réglementation, les travaux de bricolage ou de jardinage, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être réalisés par les particuliers que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 – les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h – les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Rappelons qu'il est interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, etc. Musique à tue-tête, aboiements répétés, soirées festives autour d'un barbecue, la belle saison est propice à tant de débordements.

Respectons nos voisins mais aussi notre environnement naturel qui est trop souvent dégradé et souillé ici et là (déchets

oubliés, dépôts sauvages de gravats, déjections canines, etc).

Ces désagréments ne doivent pas dépasser une certaine limite, sous peine d'être sanctionnés : lorsque les démarches à l'amiable n'aboutissent pas, une action en justice peut alors être engagée devant une juridiction pénale.



« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » énonce la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Afin de faciliter le quotidien de tous, merci à chacun (e) de respecter la réglementation et de préserver le cadre de vie de notre belle Commune !

La fête de la plage sur le bon chemin

Thierry MONTERO

Après le succès de l'édition 2017, la 2^e Fête de la Plage, organisée par le Syndicat du plan d'eau de la Filature avec le concours d'associations Smarvoises et Ligugéennes, se tiendra le samedi 23 juin. Une journée qui sera aussi marquée par l'arrivée du 1^{er} Raid St Martin.

Comme les fêtes d'antan, la Fête de la Plage 2018 débutera par le traditionnel concours de pêche ouvert aux plus jeunes. Pendant que les petits taquineront le gardon, les plus grands pourront picorer parmi les nombreuses animations proposées par des associations de Smarves et Ligugé.

Volley, tir à l'arc, pétanque, judo, gv, jeux en bois, stand de maquillage... côtoieront le mur d'escalade et le mini-golf du Village Olympique planté pour la journée par le CD ⁽¹⁾ et le CDOS 86⁽²⁾. Chants et musique seront aussi au rendez-vous avec une « Scène ouverte » aux artistes amateurs en journée et une ambiance ginguette en soirée pour animer le dîner. Des buvettes et un espace restauration rapide seront à la disposition des visiteurs.

Festive et sportive

Moment festif, la Fête de la Plage est aussi un rendez-vous sportif avec les Foulées de la Plage, dignes héritières des Foulées Ligugéennes. Ouverte par les courses réservées aux enfants, la séquence sportive se poursuivra avec les 5 et 10 km et se clôturera avec l'arrivée sur le site du plan d'eau des concurrents du 1^{er} Raid Saint Martin. Une épreuve organisée par le CD86 dans le cadre de l'inauguration du 4^e chemin de randonnée lié à St Martin dénommé « Chemin de Ligugé, première abbaye d'Occident ». Partis de Cande-Saint-Martin (37) pour rallier Ligugé à pied, en vélo et en canoë, les participants oublieront leurs petites douleurs devant le feu d'artifice retraçant « La vie de Martin » qui clôturera la journée.

(1) Conseil Départemental

(2) Comité Départemental Olympique et Sportif

Renseignements, programme complet, bulletins d'inscriptions (courses) et réservation (repas) sont à télécharger sur les sites www.smarves.com et www.ligugé.fr



Recherche figurants !

A l'occasion du centenaire de l'Armistice, un spectacle clôturera la journée commémorative du 11 novembre. Pour ce faire, nous recherchons des figurants pour incarner, durant une vingtaine de

minutes, le quotidien des Poilus dans les tranchées. Sans attendre, venez vous joindre à ce projet passionnant !

Contact mairie de Smarves : accueil@smarves.fr
Tél : 05 49 88 54 60

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MOINE Anna	01/01/18
RAVELEAU Maïa	10/01/18
LAURANTIN Charlie et Gabin	07/03/18

MARIAGES

BERNARDO Miguel et RODRIGUES Karine	08/07/17
TEXIER Romain et THANY Bastuya	29/07/17

DECES

DELOUVÉE Jacques	18/12/17
TILLET Maurice	20/12/17
DAVIAUD Roger	06/01/18
GUILLON Michelle, veuve LATHUS	15/01/18
LABELLE Suzanne, veuve GAINANT	17/01/18

DEGEN Berthe, veuve WENDELER	27/01/18
POTONNIER Elise, veuve JOULAIN	27/01/18
LAUTRETTE Jean-Louis	30/01/18
GENTY Catherine, épouse MOURGUES	31/01/18
DEROUAULT Fernand	08/02/18
BAGOT Odette, veuve ROGEON	10/02/18

BELICAULT Louis	01/03/18
GABARD Agnès, veuve GODET	04/03/18
MIRAMBEAU Alexandre	06/03/18
MOTILLON Jacqueline	09/03/18
CHAPRENET Robert	18/03/18
MOINE Bernard	07/04/18